

Prénom : Jérôme **Age** : 35 ans **Ville** : Morangis

Métier : sans profession, ancien informaticien

Comment votre électrosensibilité s'est déclenchée :

Mon électrosensibilité semble liée à une sur-exposition aux ondes située sur mon nouveau lieu de travail à La Défense en 2009, ça a commencé par des décharges électrostatiques dès le contact avec des pièces métalliques pendant la première année en fin de soirée. L'année suivante, j'ai commencé par déclarer des acouphènes bilatéraux pour lesquels j'ai fait un IRM et un scanner qui n'ont révélé aucune incohérence anatomique. Par la suite j'ai commencé à avoir une paresthésie située au niveau des conduits auditifs qui se sont transformé en dysesthésies (brûlures) au même endroit. Les brûlures se sont étendues au niveau du côté gauche de mon visage (cou/langue/oreille interne) et dont les parties touchées sont dorénavant sensibles aux différents champs électromagnétiques que ça soit basse ou haute fréquence (SLF/HF).

Vos symptômes principaux

Symptômes dermatologiques : Dermite séborrhéique/ Pétéchies

Symptômes neuropsychologique : céphalés / mémoire visuelle détériorée / insomnie

Trouble de l'audition : Acouphènes persistants bilatérales / hyperacousie / vertige (oreille interne)

Trouble du système nerveux : paresthésie / dysesthésies

L'impact sur votre vie professionnelle et personnelle

Depuis que je suis devenu électrosensible, impossible de retrouver un lieu de travail où mes symptômes ce soient complètement résorbés, même lorsque je reste sur mon lieu d'habitation qui est pourtant peu exposé aux radiofréquences, certains symptômes continuent de se dégrader, comme les acouphènes qui ne cessent d'augmenter depuis mon accident de travail. Je suis actuellement en attente de réponse de la MDPH afin de trouver une solution à mon état de santé.

Pourquoi Linky représente un danger pour votre santé

Étant informaticien, j'ai eu l'occasion de tester plusieurs modèles de boîtier CPL et certains d'entre eux m'ont déclenché mes problèmes de picotement et de brûlure au niveau du visage qui sont difficilement tolérables sur le long terme. À la différence de ces boîtiers, si le compteur avait les mêmes conséquences sur mon état de santé, il ne serait pas possible de l'enlever et en conséquence de quoi, je serais contraint de partir de mon lieu d'habitation à terme sans avoir de solution de repli. Il y a de grandes chances que je finisse donc sans domicile fixe, sachant que je n'ai aucun travail pour le moment suite à mon problème de santé et que de surcroît le déploiement global du compteur Linky pourrait m'empêcher de retrouver un autre lieu de vie qui serait en adéquation avec mon état de santé.

Voilà, j'espère avoir été assez clair, si besoin je peux apporter des précisions.

Cordialement,

Le 6 juillet 2015.